



Demain il sera trop tard !

L'heure est grave. Depuis plusieurs mois, nous constatons l'arrivée massive de travailleurs et d'intérimaires d'Europe de l'est et du sud sur le territoire français. Ces travailleurs pauvres, déracinés de leur pays d'origine, éloignés pendant des semaines, voire des mois de leurs familles viennent travailler en France dans des conditions souvent indignes. Aujourd'hui dans le bâtiment, l'agro-alimentaire, l'industrie et demain dans tous les secteurs de notre économie. Une directive européenne permet à ces travailleurs dits « détachés » d'être employés en toute légalité sur notre sol alors que leurs charges salariales continuent d'être payées dans leur pays d'origine. Concrètement, ces salariés « low cost » coûtent 30 à 40% moins cher que les salariés Français. En une année, de multiples officines ont fleuri en Europe pour proposer ces travailleurs intérimaires aux entreprises françaises. On estime qu'ils seraient d'ores et déjà plus de 300 000 à travailler dans notre pays. Ce phénomène ne fait que s'amplifier. A court ou moyen terme, ce sont peut-être 400 000, 500 000 de nos salariés qui grossiront les rangs des chômeurs. Le drame des délocalisations a déjà rayé de la carte des pans entiers de notre appareil productif. En 25 ans, notre industrie a perdu plus d'un million d'emplois, laissant notre économie exsangue. En 2012, plus de soixante mille entreprises ont fait faillite. Les premiers chiffres laissent craindre qu'elles seront plus nombreuses encore en 2013. Il faut stopper l'hémorragie. Nous refusons de nous résoudre à continuer de voir mourir nos entreprises. Ne nous leurrions pas, ce deuxième choc, celui du remplacement des salariés français par des salariés à bas coût serait fatal. Cette fois, c'est à un phénomène de « délocalisation à domicile » auquel nous devons faire face. Plus besoin de transporter son entreprise dans un pays étranger où la main d'œuvre est moins chère. Ce sont les travailleurs à bas coût qui viennent à nous. En toute légalité. Il est urgent de réagir. Et d'arrêter de se voiler la face. Le niveau bien trop élevé du coût du travail français nous expose à une concurrence insupportable. Pire. Les charges, contrairement à ce que l'on fait croire aux Français, continuent et vont continuer d'augmenter : vieillesse, retraite complémentaire, pénibilité, santé. Au total, ce sont plusieurs milliards supplémentaires qui viendront peser sur le coût du travail d'ici 2017. Pour accroître encore un écart de compétitivité déjà intenable. Il est maintenant urgent d'ouvrir les yeux et d'agir. C'est un appel au secours que nous lançons. Arrêtez de nous étouffer un peu plus chaque jour sous de nouvelles charges ou dispositions, comme les dernières mesures sur la pénibilité, qui, au-delà de la générosité apparente de l'idée, se révèlent d'une telle complexité qu'elles sont un nouveau boulet pour notre économie. Les 9 et 10 décembre, les ministres européens du Travail se réunissent à Bruxelles. Une directive d'application de la directive sur le détachement des travailleurs européens est inscrite à leur ordre du jour. Le gouvernement français doit se mobiliser pour tenir bon et sauver nos emplois. Donnez-nous les moyens de redevenir compétitifs. Nos chefs d'entreprises feront le reste.